Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 19 Safar 1445
5 Septembre 2023

N° 103

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2091**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2092**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2095**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2096**
Avis aux créanciers..... **2102**
Convocations
Sociétés anonymes **2102**
Autres sociétés **2105**
Actes Administratifs
Avis au public **2105**
Divers
Avis au public..... **2106**
Rectificatifs **2106**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Comptoir Méditerrano Tunisien

SA au capital de 1.250.000 Dinars

Siège social : Route de Tunis km 11-3021 Sfax

Identifiant unique : 0826379Z

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 Juin 2023, enregistré à la recette des actes de sociétés à Sfax le 7 juillet 2023 sous le numéro : 23803686 déposé au Registre National des Entreprises le 27 Juillet 2023, l'Assemblée Générale a approuvé le transfert du siège social décidé par le conseil d'administration le 9 novembre 2022 suivant procès-verbal enregistré le 23 Novembre 2022 sous le numéro : 22806177, déposé au Registre National des Entreprises le 15 Décembre 2022,

- De : Route de Gabés km 0.5 chez Menuiserie Zalila 3003 Sfax.

- A : Route de Tunis km 11 - 3021 Sfax.

2023X01114SANB2

SOCIETE INGEROP TUNISIE

SA au capital de : 100.000 DT

Siège social : Immeuble DREAM CENTER A4-4, Avenue Mohamed 5 Belvédère - 1002 Tunis

IU : 633300D

Selon décision du Conseil d'administration du 19/8/2023 enregistré à la recette des Finances Montplaisir le 25/8/2023 sous le n°23805295 quittance n°M077157, dont un exemplaire ont été déposés au RNE le 28/8/2023 sous le n°2023155349, il a été renouvelé la nomination de M. Nader Mhamdi au titre de Directeur Général pour la durée d'une année à partir du 4/9/2023 avec les pouvoirs les plus étendus.

2023402136SANB2

Société Golf de Tunisie

Société anonyme

Au capital de 36.515.002.500 DT

Siège social : GP1 Barraket Essahel - Hammamet

Identifiant Unique : 0014437 A

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration du 12 Avril 2023, enregistré le 12 Juin 2023 à la Recette des Finances d'Hammamet, sous le n°23803281, Quittance n°M084073, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, le 23 Juin 2023, sous le n°2023130882, il a été décidé de nommer :

- M. Malek Ellouze, en tant que Directeur Général de la société, pour un mandat de 3 ans, lequel prendra fin à l'issue de l'exercice 2025.

- M. Khaled Fakhfakh, en tant que Président du Conseil d'Administration, pour la durée de son mandat d'Administrateur.

2023402137SANB2

Société Golf de Tunisie

Société anonyme

Au capital de 36.515.002.500 DT

Siège social : GP1 Barraket Essahel - Hammamet

Identifiant Unique : 0014437 A

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2023, enregistré le 12 Juin 2023 à la recette des finances d'Hammamet, sous le n°23803280, Quittance n°M084070, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, le 23 Juin 2023, sous le n°2023130882, il a été décidé de nommer, comme nouveaux administrateurs, pour les exercices 2023, 2024 et 2025 :

- Monsieur Khaled Fakhfakh, Monsieur Ismail Mabrouk et Mme Aicha Mokaddem, la Banque Internationale Arabe de Tunisie BIAT, représentée par M. Ismail Mabrouk, la Société Tunisia Tourism Group, représentée par Mme Aicha Mokaddem, la Société d'Expansion Touristique SOCETOUR, représentée par M. Karim Milad, la Société SINDBAD, représentée par M. Hedi Fourati.

2023402138SANB2

Société FINACorp

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0538988P

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration en date du 26 juillet 2023, enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 9 août 2023 sous le numéro 23706383, quittance n°M080185, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 22/08/2023, sous n°2023149381. Il a été décidé ce qui suit :

1- De renouveler le mandat de Monsieur Khaled AIT KHALIFA, en qualité de Président du conseil d'administration de la société, pour une durée de trois ans (2023, 2024 et 2025)

2- De renouveler le mandat de Monsieur Noureddine JEBENIANI, au poste de Directeur Général de la société, avec les mêmes pouvoirs délégués initialement, pour une durée de trois ans, (2023, 2024 et 2025).

2023402141SANB2

Société FINACorp

Société anonyme

Au capital de 1 500 000 Dinars

Siège social : Rue du Lac LochNess Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0538988P

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juillet 2023, enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis le 9 Août 2023, sous le numéro 23706384, quittance n°M080187, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 22/8/2023, sous n°2023149381 il a été décidé d'approuver ce qui suit :

1- Le rapport du conseil d'administration de la société pour l'exercice clos au 31/12/2022,

2- Les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2022

3- Les rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022.

4- L'affectation des résultats de l'exercice 2022 en résultats reportés.

5- Le quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'Administration pour leurs gestions au titre de l'exercice 2022

6- Le renouvellement des mandats des administrateurs de M. Khaled Ait Khalifa, et Monsieur Noureddine Jebeniani pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

7- La désignation de la société LEJ AUDIT en qualité de commissaire aux comptes, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Bassem Jeddou, et qui couvre les exercices 2023, 2024 et 2025.

2023402142SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société Sidi Kantaoui

SARL au capital social 150.000 DT

Immeuble khira, rue de l'environnement kantaoui 4089 Hammam Sousse

IU : 0411642R

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 Août 2023 enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 22 Août 2023 sous le n°23705346 quittance n°M088166, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises en date de 23 Août 2023, sous le n°2023149609, il a été décidé la nomination de Mr Adel Letifi Gérant de la Société en remplacement de Mr Sami Ben Jamaa et la cessation des fonctions de Mr Salah Zarmdini en tant que cogérant de la société sidi Kantaoui.

2023R02098SRLB2

PV du de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2023

SOCIETE PROVET SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital social de 20.000 Dinars

Siège social : 27, Rue Medinet Ennajef, Sidi Fradj, La Soukra

RNE : 1389979P

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23/6/2023 et enregistré à la recette des finances Borj Elouazir Ariana en date du 21/7/2023 sous le n°23702892 quittance n°M057993 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 4/8/2023 sous le n°2023145097, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- Approbation du mode de convocation de la dite assemblée;

- Approbation des rapports de gestion et des états financiers au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Approbation des conventions réglementées au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Quitus au Gérant au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Affectation des résultats des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Approbation de l'entrée d'un nouvel associé,

- Désignation d'un commissaire aux comptes au titre des exercices 2023, 2024 et 2025 ;

- Changement du siège social;

- Amendement corrélatif de l'article 4 des statuts;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R02100SRLB2

PV de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2023

SOCIETE PROCLEAN DISTRIBUTION SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 200.000 DT

Siège social : 27, Rue Medinet Ennajef, Sidi Fradj, La Soukra

IU : 878840K

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 23/6/2023 et enregistré à la recette des finances Borj Elouazir Ariana en date du 21/7/2023 sous le n°23702892 quittance n°M057997 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 4/8/2023 sous le n°2023145092, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- Approbation du mode de convocation de la dite assemblée;

- Approbation des rapports de gestion et des états financiers au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Approbation des conventions réglementées au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Quitus au Gérant au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Affectation des résultats des exercices 2020, 2021 et 2022 ;

- Approbation de l'entrée d'un nouvel associé,

- Désignation d'un commissaire aux comptes au titre des exercices 2023, 2024 et 2025 ;

- Changement du siège social;

- Amendement corrélatif de l'article 4 des statuts;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2023R02101SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 08/12/2022 enregistré à la recette des finances de rue el mahata le 21/12/2022 sous le n°22207023 reçu n°M076009. Monsieur Nourdine Dridi titulaire de la cin n°04632365 délivré le 7/3/2006 a vendu son fonds de commerce sis à l'avenue 49 rue Italie Moncef Bey ayant pour activité

principale "Electro ménager" à la société 2 MBY MULTI ITIM titulaire de matricule fiscal 1694500 E.

2023T00799FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 23/8/2023 sous numéro 23204120 quittance n°M072417, Abderrazak Helali a vendu à Saloua Mansour la totalité du fonds de commerce est en activité sis au 181 Avenue Ibn Khaldoun Cité Ettadhamen Ariana.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées entre les mains de Zied Triki sis au 10 Rue Echabia 4ème étage Montplaisir Tunis, et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT.

La vente est publiée au journal Echourouk du 30/8/2023.

2023T00830FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par les deux notaires à Bizerte Maître Chbeb Sofien et Maître Dridi Mohamed en date du 9/8/2023 sous 129.

Par lequel Mme Dridi Najiba a cédé à titre de donation à Mejri Sabrine le fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et normaux. Il est géré dans le cadre d'un contrat d'achat de crèche enregistré auprès de la recette des finances de Bizerte le 29/3/2019 sous quittance n°19200596 le reçu M014063 situé à 17, avenue Hédi Chaker Bizerte. Et tout opposition se fait à l'adresse de donataire. Cet avis a été publié au journal le quotidien le 30/8/2023.

2023T00834FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente établi le 22/8/2023, enregistré à la Recette des Finances à Menzel Bourguiba le 24/8/2023 sous le n°23201758, quittance n°M060046, Monsieur Saif Eddine Ben Mohamed Al-Gharbi a vendu à Monsieur Youssef Ben Miloud Zouaoui la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné au commerce, situé au 76 rue de l'Indépendance Menzel Bourguiba.

Toute opposition doit être déposée dans les délais légaux à l'adresse du fonds de commerce.

Le dit avis a fait l'objet d'une publication au quotidien «El Chourouk» le 29/8/2023.

2023T00835FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente enregistré à la recette des finances de Tataouine à 31/7/2023 sous le numéro de quittance Mo52627 édité par maître Haddad Kamel, doter monsieur Abdel Hafidh Walid titulaire de la carte nationale n°06528682 à madame MAIEZ Saaid titulaire de la carte nationale n°06560012 l'ensemble du fonds de commerce sis à la place centre ville de Tataouine. Les oppositions seront reçues auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours de la publication de cet avis au JORT.

Il a été publié dans le journal Achourouk en date du 4/8/2023 sous le numéro IP223/7253.

2023R02107FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat de vente SSP en date du 30 novembre 2022 enregistré à la recette des finances Rue El Jazira le 20 décembre 2022 quittance n°80781 enregistrement 22203455 Monsieur Mohamed Ali Ben Chedly Ben Mohamed Zomita a vendu à Monsieur Mourad Ben Mohamed Zomita tout le fonds de commerce exploité pour la vente des produits alimentaires situé à la Rue Korchani n°24 Tunis.

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse n°32 Rue 3163 Cité des Martyrs Tunis dans un délai de 20 jours de la date de parution de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Temps le jeudi 26 janvier 2023.

2023R02111FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 15/8/2023 et enregistré à la recette des finances de Sbiba le 21/8/2023 sous n°23201033 Quitt. n°M024019 Mr Mohamed Elfahem Gammazi a vendu le fonds de commerce situé à la rue Habib Tramer Sbiba à Madame Aicha Hamdi. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de Maître Ferjeni Faicel, Rue Mannoubi Akchi Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» en date du 31/8/2023.

2023S01033FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Selon l'acte de donation enregistré à la recette des finances de Mahdia le 29/11/2022 n° de quittance M068237 et l'acte de donation enregistré à la recette des finances de Mahdia le 29/11/2022 n° de quittance M068277 Mr Med Raouf Bou Saffara sise à -28. Zouila Mahdia a cédé par acte de donation sa part dans tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné au Commerce de détail des produits alimentaires situé à Zouila Mahdia à Mme Kawthar el Handous sise au 38 av Adis Ababa Mahdia.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mme Kawthar el Handous sise au 38 Av. Adis Ababa Mahdia dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 2/9/2023.

2023S01035FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé rédigé par Maître Kallel Wadi Avocat en date du 27/7/2023 enregistré le 11/8/2023 à la recette des finances Gremda Sfax quittance n°M065104 sous

n°23202605 Souad Abdelkefi C.I.N n°01294775, demeurant à la route El Ain Km 1 Sfax, a vendu à Hédi Masseoudi C.I.N n° 05281467, demeurant à la route Lafrane Km 4 Sfax, la totalité du fonds de commerce destiné à usage commercial sis à la route Ain Km 1.5 Sfax.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T entre les mains du Maître Wadi Kallel Avocat 15 place Marburg Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 20/8/2023.

2023X01080FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances rue Chebbi Sfax le 01/8/2023 quittance n°M077632 Fahima Hammami, Malek, Emna, Mounir, Wassila, Feiza, Hamida, les fils du Mohamed Hbaieb, Mahmoud, Maha, Maroua, les fils de Moncef Hbaieb ont vendu à Mr Mohsen Bourmech la totalité de ses parts indivises du fonds de commerce exploité au local sis à Bab Jebli n°9 Souk Msakaf Sfax.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreur à son domicile 31 rue Hannabal Sakit Ezzit Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 19/8/2023.

2023X01110FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 07/08/2023 enregistré le 14/08/2023 à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax sous n°23204883 Mr Abdelmajid Dammak Titulaire de la CIN n°01169231 a vendu à Mme Dalel Bradii Titulaire de la CIN N°05238678 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la route de l'aéroport km 8 Sfax dont l'activité est la boulangerie avec tous ses éléments matériels et moraux.

Toutes les oppositions seront reçues dans l'adresse du local où est exploité le fonds de commerce.

Un extrait de cette annonce est paru aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 23/08/2023.

2023X01117FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de La Goulette en date du 16/8/2023 quittance n°90824 enregistrement n°23205945, Mr. Ahmed Bensalem Titulaire d'une carte nationale d'identité n°05462561 délivré en Tunisie le 02/6/2021, a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploités en tant qu'intermédiaires commerciaux Rue La Liberté n°08 Le Kram Ouest, à Mr. Samir Abbassi Titulaire d'une carte nationale d'identité n°00307837 délivrée en Tunisie le 17/12/2014 et sa femme Mme. Lamia Slama Titulaire d'une carte nationale d'identité n°05407772 délivrée en Tunisie le 5/11/2008, au prix de Quinze Milles dinars (15.000.000) toutes oppositions doivent être faites entre les mains du rédacteur de l'acte Maître Yosre Karmandi à 191 Avenue Habib Bourguiba 2ème étage Le Kram et ce dans un délai de 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

La présente publication a été publiée au journal «Achourouk» du 24 août 2023.

2023402140FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat du 25/8/2023 enregistré le 28/8/2023 à la recette des finances Cité Mahrajène sous le n°23203613 quittance n°43459. Mme Wafa Ben Habib Arbi Ben Ali Gaaloul CIN 08314848 a vendu à Mr Hatem Ben Saleh Terzi Ben Salah Namlaghi CIN 08334930 totalité d'un fonds de commerce restaurant Fast Food sous le nom "Pâte à bouf" avec tous ses éléments corporels et incorporels situé à la Rue Abou Baker Seddik n°15 troisième Belvédère Tunis. Les oppositions doivent parvenir au cabinet de Maître Amel Mekki CIN 04774481 Avocate au 37 Rue Hasdrubal Lafayette Tunis dans 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk le 30/8/2023.

2023402143FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat de vente d'un fonds de commerce établi selon acte sous seing privé en date du 22/8/2023 enregistré à la recette des finances de Raoued le 23/8/2023 quittance n°M093992 enregistrement n°23204235 la société CAFE 4 U identifiant unique 1605150H représentée par son gérant Sleheddine MENAA a cédé à Mr Ahmed Haddeoui le fonds de commerce sis à la Rue de Palestine n°33 Cité La Gazelle Ariana.

Les oppositions seront reçues à l'adresse suivante : Avenue Habib Bourguiba n°20 deuxième étage Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien - Echourouk- du 26/8/2023.

2023402144FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 14/7/2022 et enregistré à la recette des finances cité El Mahrajenne Tunis le 30/3/2023 reçu n°20631 n° d'enregistrement 23301400. L'Association El-Menzeh Sport MF n° 1388964C a loué à Monsieur El Karoubi Karim titulaire de la CIN n°0472212 la totalité du fonds de commerce sis à la rue du Martyr Salah Chatti Menzeh1, destiné à une salle de sport couverte pour le Taekwondo et vestiaires, toutes les

oppositions seront entre les mains de Monsieur El Karoubbi Karim sis à la rue du martyr Salah Chatti Menzeh1 dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 25/8/2023.

2023T00831FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant le contrat de vente rédigé le 4/8/2023 et enregistré à la recette des finances de Midoun le 15/8/2023 sous le n°23303492 quittance n°M061983, Mr Youssef Chadi titulaire de la cin n°03431337 a loué la totalité du fonds de commerce ayant pour activité principale comme pizzeria situés à tezdayine Arkou Midoune Djerba à Mr Hichem Jaamii titulaire de la cin n°13418406.

Les objections sont acceptées chez Mr Hichem Jaamii à son adresse mentionnée ci-dessus dans l'ordre de vingt jours à compter de la date de publication du présent avis dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le Journal Al Shorouk du 24 août 2023.

2023R02097FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé le 7 juin 2022 et enregistré à la recette des finances de la Marsa sous quittance n°M68424, Enregistrement n°22303457. Il ressort que Mme Samira Ben Salah Ben Chedli El Asmer Veuve du Mr Salah Ben Fayadh Abou Kouaa titulaire de la CIN n°00202916 a loué la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis à la route 14 janvier 2011 (Ancien n°18 Rue 7 novembre 1987) avec toutes ses composantes matérielles et immatérielles à Mr Noureddine Ben Hfayedh El Amri.

Cet avis a été publié dans le journal Echourouk le 24 août 2023.

2023R02102FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

Suivant l'acte sous seing privé signé le 21 octobre 2022 et enregistré à la recette des finances de la Marsa sous quittance n°M125208, Enregistrement n°22306634, la commune de la Marsa représenté par Mr Moez Bouraoui MF 283699T a loué la totalité du fonds de commerce avec toutes ses composantes matérielles et immatérielles à Monsieur Noureddine El Amri CIN n°05404528 Matricule fiscal n° 0383360Z exploité café 1ère catégorie sous forme d'un fonds de commerce Gérance libre sis à la rue 14 Janvier 2011 la Marsa.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 24 août 2023.

2023R02103FCCC3

Location d'un fonds de commerce sis à Sfax

Suivant acte sous seing privé légalisé à la municipalité à Sakit Ezzit le 10/5/2023 et 8/5/2023 rédigé par Maître Noura Ben Ahfaied, avocate à Sfax, enregistré à la recette des finances de Sakit Ezzite le 22/5/2023 sous le n°023301712, reçu n°M00412335, Monsieur Billel Hakim titulaire de carte d'identité n°8874695 a loué à Alaaedine Chari titulaire de la carte d'identité n°11113573 la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la rue de Tunis km 8.5 Sfax «zafir avec tous ses éléments corporels et incorporels au prix de mille dinars pour un an renouvelable du 1/4/2023 à 31/3/2024

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 23/6/2023 page 1/1.

2023X01113FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Djerba le 28/4/2023 sous le numéro 23302490 quittance n°M045667.

La société «mosaïque de l'île» (1256183Y) a loué à la Société «Univers de céramique Midoun». (1616810G) la totalité du fonds de commerce exploité en activité la commerce des produits des fers, peinture et verre en détaille dans les deux locaux commerciaux sis à la route de Midoun Km 1, Djerba.

Les oppositions doivent être présentées dans les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours de la date de publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Alchourouk» le 30/8/2023.

2023402139FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Déclaration de la fondation de l'association

Nom de l'association : Gardaya 2 Nefta

Siège social : A l'entrée de la ville de Nefta prés de l'administration de l'office national d'assainissement

Domaine d'activité : Agriculture.

Objectifs :

1) Inciter les jeunes à mener des projets agricoles.

2) à la sensibilisation des jeunes à l'importance des activités culturelles et à sa modernisation.

3) à la bonne gouvernance des eaux d'irrigation et à l'agronomie.

4) Etablir des rapports de coopération et d'échanges

- Président de l'association : Ali Choujaa

- Secrétaire général : Khaled Kaddour

- Trésorier : Khaled Saltouni.

2023X01104APSF1

Constitution d'une association culturelle

Dénomination : Association Aboulcacem Chebbi d'entraide et éveiller la conscience de la société à Moulares

Siège social : cité Ennour 2110 Moulares Gafsa

Genre : Culturelle

Objets : éveiller la société culturelle et sociale.

Buts :

- Tacher d'incorporer les jeunes dans la vie sociale

- Tacher de refuser tous genres d'agression et haines à l'intérieur de la société

- La contribution dans le développement des capacités scientifiques et culturelles des jeunes

- La contribution dans la propagation de la culture du travail bénévole

Dépôt du P.V. : le P.V. est inscrit au tribunal de 1ère instance de Gafsa sous le n°5993 en date du 20/01/2020.

Les responsables :

Jamel Hamadi : Président

Adel Malki : Secrétaire général

Wassim Ben Othmen : Trésorier.

2023X01112APSF1

Mise en place du syndicat de base résidence VAGA

Selon le procès-verbal du 3 mai 2023, enregistré sous le n°23704254 Quittance n°M039271 recette des finances Béja, afin de lancer un syndicat pour les habitants de la résidence de VAGA-Beja sous le nom "Le Syndicat de Base de la Résidence de VAGA»,

Adresse : «résidence VAGA» Béja future

Président du syndicat : M. Hafez Ben Ashour

Secrétaire général du syndicat : M. Sahban Chawashi

Secrétaire générale adjointe : Mme Hindah Al-Bouzidi

Trésorier du Syndicat : M. Nizar Amdouni

Trésorier Adjoint : M. Yasser Al-Taboubi

Le reste des membres : Mme Ashwaq Al-Khamiri, M. Ali Al-Jaljali et M. Bilal Al-Mansoori.

2023401768APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Cabinet Maître Asma Bettaieb

23 Rue Arbi Kabadi El Omrane France Ville

Tél : 54.093.215/20.513.544

MF : 0935888Z/P/000

A la demande de la BH BANK 18 Avenue Med V

Contre la partie saisie : Khaled Sbaii CIN n°1867674 demeurant à LA GONZE 35850 GEVESE - FRANCE - ET à Ezzahra Appartement F 5 n°42 sis à RDC de bâtiment C Résidence Ezzahra.

A la diligence de Maître Asma Bettaieb Avocate à la cour de cassation.

Immeuble à vendre : Un appartement d'un usage d'habitation de TF n°16758 Ben Arous de 103 m², sis à Ezzahra «Résidence Ezzahra» bâtiment C- RDC appartement F 5 n°42, composé de 3 chambres, salon, cuisine, toilette, salle de bain, et véranda non couvert, toute la superficie de l'appartement avec les parties communes est 131 m².

Mise à prix : 151.866.000 dinars frais en sus.

Date et lieu de la vente : Jeudi 28/9/2023 devant le tribunal de 1ère instance de Ben Arous à partir de 9 H du matin.

On peut visiter le lieu tous les jours.

2023T00827VEPA1

Vente aux enchères publiques par licitation d'un immeuble

Après réduction de 40%

Maître Abdelkader Ben Romdhane

Avocat à la cours de cassation

10 rue eve nohel 2ème étage app 06 Tunis

Tél : 98 610 752

Le poursuivant :

Monsieur Mehrez Ben Abdallah élu comme domicile cabinet de leur avocat maître Abdelkader ben Romdhane Avocat à la cours de cassation 10 rue Ève nohel 2ème étage app 06 Tunis.

Le poursuivi :

Les héritiers de Hechmi ben Mohamed ben Abdallah :

1- Hbiba Ben Abdallah demeurant à la rue el Yassamine n°9 el Mourouj 1 Tunis

2- Najet Ben Abdallah demeurant au 30 rue Ibn Khaldoun cité Ettaamire Ben Arous

3- Ridha Ben Abdallah demeurant à l'avenue 15 octobre 1961 n°186 Kabaria Tunis

4- Taoufik Ben Abdallah demeurant à la rue 10068 n°10 Kabaria Tunis

5- Mohamed Chokri Ben Abdallah demeurant à la rue 10068 n°10 Kabaria Tunis

6- Dalila Sola veuve Fathi Ben Hechmi Ben Abdallah demeurant à la rue Dogga Tinja Menzel Bourguiba

7- Héritiers de Fatma Ben Abdallah : 1- Ramzi 2- Mohamed 3- Ibtissem 4- Dorsaf, tous Boughanmi, demeurant à la rue 608 n°4 cité Bouzaine Ezahrouni.

Avocat poursuivant :

Maître Abdelkader Ben Romdhane Avocat à la cours de cassation, MF : 0513693TP000, son adresse 10 rue eve nohel 2ème étage app. 06 Tunis.

- Désignation de l'immeuble objet de vente

La totalité de l'immeuble sis au n°10 rue 10068 kabaria Tunis Représente une maison édifiée sur trois étage rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage et toit :

- Le rdc représente un appartement habitable consiste en deux chambres à coucher, salon, une cuisine petite débarras et toilette dont la superficie couverte et de 82 mètres carrés et escalier indépendante menant au premier étage sous l'exploit de Mohamed Chokri Ben Abdallah avec un état général moyen dont les portes et les fenêtres sont faites de boit rouge avec carrelage normal et faux plafond.

- Le premier étage : appartement dune superficie couverte de 75 mètres carrés comprend un salon, deux chambres, cuisine et toilette avec un escalier menant au 2ème étage sous l'exploit de Taoufik ben Abdallah avec un état général moyen dont les portes et les fenêtres sont faites de boit rouge avec carrelage normal

- Le deuxième étage : appartement d'une superficie couverte de 67 mètres carrés comprend trois chambres, cuisine et toilette avec un escalier menant au toit d'une superficie de 67 mètres carrés sous l'exploit de feu Fathi Ben Abdallah et actuellement sa femme Dalila Sola avec un état général abandonne.

- Mise à prix : quatre vingt dix neuf mille et cent soixante huit dinars (99168 d) après réduction de 40% sans compter les frais de poursuite qui seront fixées ultérieurement jour de l'audience.

- Date, heure et lieu de l'enchère : le lundi deux octobre 2023 (02/10/2023) à neuf heures de matin et les heures qui suivent devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis2 sis à la route de Béja Sidi Hsine Essijoumi Tunis à la salle d'audience désignée.

- Condition de visite de l'immeuble : tous les jours de la semaine et sans condition spécifique.

- Observation : Chaque intéressé désirant participée à l'achat peut consulter le cahier des charges auprès du greffier du tribunal de première instance de Tunis2 ou auprès bureau de l'avocat poursuivant maître Abdelkader ben Romdhane Avocat à la cours de cassation 10 rue eve nohel 2ème étage app 06 Tunis.

La participation aux enchères n'est possible que par la voie d'un avocat et après consignation du 1/3 du prix ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable sauf le poursuivant et le copropriétaire est exonéré de cette condition selon art 425 cpcc. Les étrangers doivent se munir dune autorisation préalable exigée par la loi.

2023T00829VEPA1

Vente immobilière

1- Poursuivante : Mohamed Faouzi Zarouane son adresse chez son avocate maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij immeuble tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana.

2- Avocate poursuivante : Maître Yosra Hadj Ahmed demeurant à 6 rue Mohamed Hejaij Immeuble Tej 2ème étage bureau b 2-2 Ariana.

3- Partie saisie : Wahbi Jouini sis au 14 Rue Tunis cité Essada Morneguia Manouba

4- Immeuble saisi : tout l'immeuble objet du titre 12949 Manouba dénommé Yasmine 318»

Sa surface est de 148 mètres carrés correspondant au 148 parts l'immeuble, il s'agit d'un terrain d'angle qui correspond au lot n°318 cité el yasamine Morneguia Manouba et il contient une villa desservie en eau et électricité elle est composée d'un rez-de-chaussée qui contient un jardin prés de la porte principale qui ouvre sur un salon et une salle à manger, elle contient également trois chambres à coucher une cuisine qui ouvre sur un jardin et une toilette, elle contient aussi un escalier qui permet l'accès au toit de la maison.

5- Le prix de vente de l'immeuble : Sur la base de l'ordonnance sur requête n°73381 délivré par le tribunal de première instance de Manouba en date du 3/3/2022 l'expert Othman Mehri, par son rapport a fixé le prix de vente de l'immeuble au prix cent soixante neuf mille trente deux dinars 396 millimes (169 032D396).

6- Date d'audience le quatre octobre deux mille vingt trois (4/10/2023) à neuf heures du matin suivantes devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Manouba.

7- Visite des lieux : la visite des lieux peut se faire tous les jours aux heures de travail et tout enchérisseur intéressé peut consulter le cahier des charges et la participation à l'enchérissement ne peut avoir lieu que voie d'avocat après avoir consigné le tiers du prix initial à la caisse des dépôts et des consignations ou par la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable sauf s'il s'agit d'un copropriétaire en cas de licitation, s'il est étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023R02106VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Brahmi Noureddine Ben Ahmed

Avocat

Av. Habib Bourguiba Ksar Helel

Tél : 56 736 060

Il sera procédé le mercredi 4/10/2023 à 8 h 30 au tribunal de 1ère instance de Monastir à la vente de l'immeuble ci-dessous :

Poursuivant : Lajili Jamel Ben Mohamed ; CIN 04112122 délivrée le 22/5/2001 demeurant à la rue de l'Indépendance Sayada ; Monastir

Poursuivit : 1) le reste des Héritiers Lajili Mohamed :

1) Lajili Majed ; demeurant à la rue de l'Indépendance Sayada ; Monastir

2) Lajili Saiida épouse Achour Noomen ; demeurant à l'avenue Farhat Hached Sayada ; Monastir

3) Lajili Hatem ; demeurant à la rue de l'Indépendance Sayada ; Monastir

4) Lajili Mansoura épouse Achour Mongi ; demeurant à la rue Elkortoum Elkaraiia Sayada ; Monastir

5) Lajili Adel ; demeurant à la rue de l'Indépendance Sayada ; Monastir.

6) Lajili Monia nommé Sabah épouse Hamza Mohamed ; demeurant à la rue Biir Soussi Sayada ; Monastir.

Immeuble à vendre : Maison sise à la rue Ali Slimene ; Sayada; Monastir d'une superficie totale de trois cent quatre vingt quinze m² (395 m²) a une superficie couverte de 250 m² ; contient un bâtiment sis à coté est : 4 chambres; salle de bain; cuisine garage et hall et une autre bâtiment à démolir constitué de 2 chambres et hall; délimité au : Sud Adel Lajili et héritier Abdelaziz Mokded et Nord Abdelkader Kochat et Ahmed Ben Abdallah Lousaief; Est par rue des l'ouverture et Ouest par héritier Abdelaziz Mokded et Ahmed Ben Abdallah Lousaief.

Prix d'ouverture : deux cent quatre six mille cent soixante quinze dinars (246175.000 d).

Observation : - pour la communication de cahier des charges contacter le greffe du tribunal de première instance de Monastir ou l'avocat poursuivant.

- La visite de l'immeuble se fait chaque jour.

- La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix si dessus indiqué ou sur présentation d'une chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

2023S01030VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Héritiers de Raouf Chouchen :

1/ Son père Abich Ben Mohamed Ben Hssan Chouchen, 7 rue el-karawen cité Riyadh Sousse.

2/ Sa mère Rafika bent Mohamed ben Mohamed ben Khalifa Chouchen, résidente à la même adresse. Leurs domicile élu est au bureau de l'avocat poursuivant rue 22 Janvier 1952 Sousse.

La partie saisie : Kais Ben Mohamed el-mhadhbi, rue al-tahrir, Enfidha, Sousse.

L'Avocat poursuivant : Maître Mohamed Ghazi Ben Abdeljellil, avocat auprès de la cour, rue de 22 janvier 1952 immeuble gloulou 3ème étage - Sousse. MF 1054127/S.

L'immeuble saisie : Tout l'appartement à l'étage supérieur qui se trouve au rez-de-chaussée appartient à autrui, non enregistré, il est situé rue al-chaanbi quartier al-tahrir, Enfidha - Sousse. Il est délimité par le nord de l'appartement de Dalila Albamri et à l'est par une terre blanche appartenant à autrui et sud Radhwen Alnaffati dans une partie, et voisin dan une autre partie et rue dans le reste.

L'appartement susmentionné se compose d'un hall, un balcon ouvert sur la rue et de trois chambres, la première pièce est à l'ouverture ouest et la deuxième pièce aussi et la troisième pièce est frontale qui, mène de celle-ci vers l'ouest jusqu'à un balcon donnant sur l'approche ou se trouve l'entrée, la salle de bain est à l'est de l'ouverture, et la cuisine à l'ouverture ouest mène à l'est jusqu'à un séchoir.

La superficie totale de l'appartement et de 125.30 m² dont le plafond 113.30 m² et la zone non couverte 12 m² et la superficie de l'espace commun et de 28.40 m².

Mise à prix : le prix de la propriété est fixé à 70.505.000 D sans compter les dépenses supplémentaires

Date et lieu de la vente : 02/10/2023 à partir de 8H30 du matin devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sousse 2.

Visite des lieux : chaque dimanche à partir de 9h du matin jusqu'à 5h de l'après midi et tout intéressé peut consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sousse 2 ou à l'étude poursuivant maître Mohamed Ghazi ben Abdeljelil, toute personne désirant participer aux enchères publique doit consigner le tiers du prix et s'il s'agit d'un étranger il doit obtenir l'autorisation administrative nécessaire.

2023S01032VEPA1

Vente aux enchères publiques

L'immeuble ci-dessous décrit sera vendu à la chambre des ventes Immobilières du tribunal de première instance de Sfax 2 en son siège situé dans le troisième arrondissement rue 4 Ahmed Aloulou auprès de l'agence de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale à Sfax, le mercredi à 9h matin et suivant le 11/10/2023 dans l'affaire n°1625.

- Le poursuivant : Ahmed ben Mokhtar Kanoun, ouvrier, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05287213, domicilié à la Rte Manzel Cheker km 3.5 Sfax représenté par son avocat Maître Elleuch Foued rue Abou Kacem Chebbi Rex palace n°503 Sfax MF n°168788Y/A/P/000.

Les poursuivis : 1)- Dalinda Bent Ahmed Kanoun 2)- Wassila Bent Taher Chaker 3)- Lobna Bent Mokhtar Kanoun 4)- Nadia Bent Mokhtar Kanoun 5)- Riadh Ben Mokhtar Kanoun.

Leur profession : travail à la maison, le dernier ouvrier, domicilié à la Rte Menzel Chaker Km 3.5 Sfax. Le bien proposé à la vente est un terrain comprenant un bâtiment situé sur la Rte de Manzel Cheker Km 3.5 Sfax d'une superficie d'environ 1254 mètres carrés est délimité selon le poursuivant au Sud par Salem Bou Sabbah et à l'Est par Ahmed et Ameur Zitouni et Ziadi à l'Ouest par Ali Kanoun et au Nord par une impasse. Le terrain comporte deux maisons mitoyennes l'une est ancienne, l'autre est relativement moderne.

- L'habitation ancienne, son sol est en ciment, ses murs sont plâtrés et peints, son toit est en béton armé, il comprend : Deux chambres, cuisine, une toilette, et une salle de bain, son toit est en béton armé, ses murs en pierres son sol en ciment et un majel. Cette habitation ouvre sur une véranda.

La deuxième maison relativement moderne comprend une entrée un couloir, trois chambres, une véranda, son sol en carrelage avec une cuisine équipée son sol en parterre, ses murs

en faïences équipes d'électricité et de l'eau comme c'est décrit dans le rapport qui a fixé la mise à prix.

Mise à prix : 442.500,000 Dinars.

Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix.

N.B : Il est possible de visiter l'immeuble chaque jour aux heures de travail.

Pour plus de renseignements, contacter le greffe du tribunal où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2023X01081VEPA1

Vente après réduction du prix initial aux enchères publiques

Tribunal de première instance de Sfax 2 - N°1611

Audience du 11/10/2023

Maître Sami Elleuch

Le poursuivant : Abderrezzak Sallami demeurant à la rue Aboulkacem Chebbi, imm. Le Colisée, escalier C, 1er étage, à son domicile élu chez son avocat Maître Sami Elleuch, Imm Centre marhaba B 4 - 5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax.

La partie saisie : Mohamed ben Hsouna Elloumi, demeurant à la route Lafrane km 1.5 rue 147 n°8 Sfax et Avenue Farhat Hached immeuble Alyosr 3ème étage Sfax.

L'immeuble objet de la saisie : La moitié indivise de la totalité de l'immeuble sis à la route Menzel Chaker km 3 Sfax à la rue connue sous Zenket Barnous dérivée du bord ouest de la route indiquée à environ 850 m de distance, consistant en la moitié indivise de la parcelle de terre d'une superficie de 444 m² mesurant à partir de l'angle nord-ouest vers le sud 17.54 m puis vers le sud avec inclinaison vers l'est 10.82 m² puis vers l'est 11.98 m puis vers le nord 23.06 m puis vers l'ouest jusqu'à l'angle de départ 20 m ; limitée au sud par une entrée créée d'environ 10 m d'où l'entrée, à l'est par Mallouli ; au nord Krichen et à l'ouest route enrobée.

Mise à prix après réduction de 40% du prix initial : Trente Trois mille trois cent dinars (33.300,000 d)

Lieu et date de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mercredi onze octobre l'an deux mille vingt trois (11/10/2023) à partir de 9 h du matin à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 2, section 3 au 4 rue Ahmed Aloulou à proximité de la section de la CNSS - Sfax.

Visite des lieux : tous les jours de la semaine.

Renseignements : Pour de plus amples renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 ou l'Etude de Maître Sami Elleuch Imm. Centre marhaba B 4-5 Rue Taher Sfar 3000 Sfax, où est déposé le cahier des charges.

2023X01091VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, société anonyme, RC B19321997 représentée par son président directeur général, dont le siège social est situé à Tunis,139 avenue de la Liberté Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961FAP000.

Partie saisie :

Fahmi ben Mahmoud Ben Mohamed Akrout, titulaire de la CIN n°01329624 demeurant à la route manzel Chaker km 4 station Hajjem Sfax en sa qualité de débiteur et donneur d'hypothèque.

Propriétés à vendre :

Le premier bien immobilier cité dans le rapport de l'expert Neji Aidi sis à la route Manzel Chaker, Khadhelet km 14, exactement à la ceinture Boumerra, Sfax.

La propriété consiste à un terrain d'une superficie de 9065 m² sue lequel est construit un poulailler presque délaissé qui comprend plusieurs bâtiments, limitée du nord par El Aaoui, de l'Est par la route, du Sud par Mohamed Bel Bey et de l'Ouest par Mezghani.

Pour le premier bâtiment: c'est une construction sous forme d'une vaste salle, ses murs en briques, son toit en tarnites, d'une hauteur de 6m² environ, non équipée, sa superficie couverte est de 574 m².

Le deuxième bâtiment est une vaste salle (chantier de poules et œufs), ses murs en pierres, son sol en ciment, comprend 2 étages l'inférieur est une cave en béton armé et le supérieur son toit en ternîtes équipé par des cages pour poules en désuétude et presque délaissé, il n'est pas actuellement en production et nécessite un entretien.

Sa superficie en béton armé est de 512 m².

Pour le dépôt, son toit en dalles, ses murs en pierres, il est en vastitude et nécessite des réparations, la superficie couverte en dalles est de 512 m².

Pour la chambre du gardien, c'est une habitation pour gardien, son toit en dalles, son sol en carrelages, ses murs en pierres, elle comprend une chambre, une cuisine et des toilettes actuellement inhabitable à raison du manque d'entretien, sa superficie est de 30 m².

La propriété est liée à l'électricité.

Mise à prix : fixée à trois cent cinquante quatre mille dinars (354.000,000D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la

zone 3, rue Ahmed Aloulou n°4 à côté de la CNSS Sfax le mercredi onze octobre deux mille vingt trois (11/10/2023) à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2.

2023X01106VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, société anonyme, RC B19321997 représentée par son président directeur général, dont le siège social est situé à Tunis,139 avenue de la Liberté Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961FAP000.

Parties saisies :

1) Naouel bent Bahi Bahi, titulaire de la CIN n°05339362 demeurant à la route Gabès km4 à coté Oued el Maou Sfax en sa qualité de débitrice et caution hypothécaire.

2) Sami ben Abdelmajid Mbarek titulaire de la CIN n°04337501 demeurant à Sidi Salem Tina, Sfax en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire.

Propriétés à vendre :

La totalité du bien situé à la route de Gabès km 7 sidi Abid Sfax, dans une rue dérivée sur la bordure sud de la route Sidi Abid à 200 m, dans une zone à usage d'habitation, qui contient une villa et des constructions annexes.

Elle est constituée d'un terrain d'une superficie de 1280 m² environ, son entrée du côté Est, clôturé de tous ses cotés par des murs peints, sur lequel est édifié une villa et des bâtiments subsidiaires.

Le bien est limité du nord par Mohamed Agerbi et Hamda Amri , de l'ouest par lycée Ibn Rochd et du sud par Ali Abid.

- La villa est d'une superficie couverte de 180 m², son entrée du nord, son sol en carrelage, ses murs sont peints, son toit en béton armé d'une hauteur de 3,20m.

- Les autres constructions annexes :

*un studio d'une superficie couverte de 30 m², situé du coté nord-ouest du terrain, ses murs peints, son toit du coté nord en béton armé et du coté sud ouest en Ternit, il comprend une chambre, une cuisine et une salle d'eau

*salle d'eau extérieure d'une superficie de 5m² situé du coté sud est du terrain, son sol en parterres, ses murs en faïences, son toit en béton armé de 2,20 m de hauteur contient WC+LM.

*une chambre extérieure d'une superficie de 15 m² située du coté sud-ouest du terrain, elle comprend un coin pour cuisiner avec des armoires en bas et une armoire murale.

Le bien est lié à l'électricité et l'eau et comprend un réservoir pour collecter l'eau de pluie.

Mise à prix : fixée à cent quarante sept mille dinars (147.000,000D) après réduction du prix de 40% en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3, rue Ahmed Aloulou n°4 à côté de la CNSS Sfax le mercredi onze octobre deux mille vingt trois (11/10/2023) à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2.

2023X01107VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, société anonyme, RC : B19321997 représentée par son président directeur général, dont le siège social est situé à Tunis, 139 avenue de la Liberté Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF501961FAP000.

Parties saisies :

1- Oussama Msekni, gérant de la société «Globelec», identifiant unique A1301694, demeurant à la route Tunis km 1,5 immeuble Nakhil magasin n°23 Sfax et aussi route Gremda km 2,5 résidence el Ferdaous 1er étage Sfax

2- Afef bent Abdelaziz Ben Mohamed Makni, titulaire de la CIN n°05393631 demeurante à route Gremda km 2,5 résidence el Ferdaous 1er étage Sfax et aussi avenue Bourguiba rue cheikh Lakhmi n°2 el Ain Sfax en sa qualité de caution solidaire

Propriété à vendre :

La totalité du terrain sis à la route de Tunis km 4, impasse Karray, Sfax.

Elle est constitué d'un terrain d'une superficie de 709,80 m² environ, limité du nord par Maher Haj Taieb, de l'est par une rue de 8 m de largeur d'où son entrée, du sud par Mahsouna Abid et de l'ouest par Haj Taieb.

Ses dimensions Est-ouest des deux côtés nord -sud d'environ 31,20 m, du nord-sud environ 22 m de l'est et 23,50m de l'ouest.

Le terrain est situé dans une zone d'habitation à côté de grands villas entre route Mahdia et Tunis, la zone est équipée : de toutes les installations publiques, goudronnée, liée à l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix :

Fixée à deux cent quarante mille trois cent trente six dinars (240.336,000D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au palais de justice rue Victor Hugo Sfax le lundi le neuf octobre deux mille vingt trois 9/10/2023 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax.

2023X01108VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie, société anonyme, RC : B19321997 représentée par son président directeur général, dont le siège social est situé à Tunis, 139 avenue de la Liberté Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961FAP000.

Partie saisie en sa qualité de caution hypothécaire :

Bechir ben Houssin Amara, gérant d'une société, titulaire de la CIN 01279020, demeurant à la route sidi Mansour km 4 cité Bourguiba rue 104 Sfax.

Propriété à vendre :

- 1ère propriété objet du titre foncier n°85742 «Youssef 2» :

La totalité du bien immobilier objet du titre foncier n°85742 dénommé «Youssef 2» d'une superficie de 10826 m², composé de 5162 parts, situé à tyna gouvernorat de Sfax, qui représente un terrain agricole composé d'un lot privé n°2 d'une superficie de 5162 m² et un lot à l'indivision n°11 d'une superficie de 5664 m² qui représente un passage commun du présent titre et des titres 85741 Sfax, 85743 Sfax, 85745 Sfax, 85746 Sfax, 85747 Sfax, 85748 Sfax, 85749 Sfax et 85744 Sfax.

- La 2ème propriété objet du titre foncier n°85743 «Youssef 3»:

La totalité du bien immobilier objet du titre foncier n°85743 dénommé «Youssef 3» d'une superficie de 10828 m², composé de 5164 parts, situé à tyna gouvernorat de Sfax, qui représente d'un terrain agricole composé d'un lot privé n°3 d'une superficie de 5164 m² et un lot à l'indivision n°11 d'une superficie de 5664 m² qui représente un passage commun du présent titre et des titres 85741 Sfax, 85742 Sfax, 85745 Sfax, 85746 Sfax, 85747 Sfax, 85748 Sfax, 85749 Sfax et 85744 Sfax.

Mise à prix :

- 1ère propriété objet du titre foncier 85742 Sfax dénommée «Youssef 2» fixée à trois cent soixante et un mille et trois cent quarante dinars (361.340,000D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

- 2ème propriété objet du titre foncier 85743 Sfax dénommées «Youssef 3» fixée à trois cent soixante et un mille et quatre cent quatre vingt dinars (361.480,000D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal. L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone 3, rue Ahmed Aloulou n°4 à côté de la CNSS Sfax le mercredi quatre octobre deux mille vingt trois (4/10/2023) à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite des propriétés à vendre peuvent s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax2.

2023X01109VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Etude maître Annabi Faouzi

Huissier de Justice

26 Rue Med Ali Bizerte 7000

Tél : 72.424.965 - 97.138.370

Le liquidateur : Maître Mohamed Habib Mokded son adresse Rue d'Espagne Immeuble Ellazem Bizerte liquidation n°353.

Société sujet de liquidation : Société La Délicieuse société à responsabilité limitée son identifiant unique 0039445 H constituée le 6/02/1989 sise à la route Manzel Abderrahman - Jarsouna Bizerte.

Le titre : assemblée générale extraordinaire datée le 8/5/2017-requête du juge de liquidation de 1ère instance de Bizerte le 14 Juillet 2023.

Le Fonds de commerce présenté à la vente : Un local commercial, pâtisserie environ 42 m² de surface

situé à la route Manzel Abderrahman - Jarsouna Bizerte avec tous ses éléments corporels (indiquer dans le cahier des charges) et incorporels (droit du bail-la clientèle - l'achalandage - le nom commerciale).

La location : 348d/mois

La mise à prix : 255028.905 dinars après une deuxième réduction.

Les frais : l'acheteur paye 10% de plus sur le prix d'achat et l'enregistrement du PV et du publication la visite du fonds de commerce : sera pour les jours 07 et 08 septembre à 11h du matin après l'achat du cahier des charges.

Date et lieu de la vente : Le jeudi 14 septembre 2023 à 10h du matin au bureau du huissier de justice Maître Annabi Faouzi 26 Rue Med Ali Bizerte.

Condition pour la participation aux enchères : Ne peut participer aux enchères que celui a déposé un chèque certifié du prix de la vente au nom du liquidateur d'un montant de 25502.890 D au bureau de l'huissier de justice et l'achat du cahier des charges sera le 5/9/2023 jusqu'à 13/9/2023 qui sera vendu à 50 D et la remise n'aura lieux qu'après l'encaissement réel du prix et les frais par chèque certifié.

2023402113VEPA1

Avis aux créanciers

Vente des fonds de commerce appartenant à la BFT

BANQUE FRANCO TUNISIENNE

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

Cité Ennacim Rue Aboubaker Achahid Montplaisir le Belvédère - 1002 - Tunis

En vertu de l'ordonnance du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 24/8/2023, Mr Salah Feki, liquidateur de la BFT envisage de céder les fonds de commerce appartenant à la BFT ci-après :

- «Agence Hédi Nouira», sise au 44 Rue Hédi Nouira et Rue Ben Chamaa, d'une superficie totale de 363 m²

- «Agence Marché de Gros», sise au marché de gros, Bir Al Kassaa, Route Naasen, d'une superficie totale de 124 m²

- «Agence Ariana», sise au 13 rue Habib Bourguiba Ariana, d'une superficie totale de 185 m²

- «Agence Al Jazira», sise au 11 rue Bab El Jedid Tunis, d'une superficie totale de 160 m².

- «Agence Sfax», sise à la Rue Léopold Seder Senghor, Sfax, d'une superficie totale de 161 m²

- «Agence Montplaisir», sise à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir, le Belvédère - 1002- Tunis, où se trouve le siège social et l'Agence Bancaire, d'une superficie totale de 1432 m².

Toutes Entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège social de la BFT, sis à Cité Bnnacim, Rue Aboubaker Achahid, Montplaisir le Belvédère - 1002. Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 500 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10006035188137578893. Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus tard le 30/9/2023. Les visites se feront tous les jours ouvrables avec une prise de Rendez-vous au préalable avec Mr le Liquidateur Tél : (98 440 598).

2023402134VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société des Tubes Plastiques et de Cuivre - SA

STPC

Au capital de 10.900.000 DT

Siège : Rue des Minéraux Impasse N°1 - Z.I Charguia I

Registre de commerce : B110322001

Matricule fiscal : 022667 KAM 000

N° d'Affiliation CNSS : 106709-09

B.P : 47-1001 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société des Tubes Plastiques et de Cuivre -SA- «STPC», sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu le samedi 23 septembre 2023 à 13 h aux bureaux de la société sise à la Rue des Minéraux impasse n°1 zone industrielle Charguia 1 - Tunis.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour fixé par le conseil d'administration suivant :

1/ Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2022.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2022.

3/ Approbation éventuelle du rapport du conseil d'administration et du bilan et comptes de l'exercice 2022.

4/ Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2022.

5/ Questions diverses.

2023R02099SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

DE LA COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR

- COTUNACE S.A-

Société anonyme

Au capital de 26.500.000 dinars

Siège social : 14 Rue Borjine Montplaisir - Tunis 1073

RNE : 0032415W

Les actionnaires de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur (COTUNACE) sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 28 septembre 2023 à 9 h à son

siège social : 14 rue Borjine Montplaisir - 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification de la nomination d'un membre du conseil d'administration de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur.

2023R02109SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Régionale de Transport de Siliana

Société anonyme

Adresse : Avenue Habib Bourguiba Siliana 6100

Matricule fiscal : 1532276 T

Le conseil d'administration de la société régionale de transport de Siliana a le plaisir de convoquer les actionnaires aux travaux de l'assemblée générale ordinaire de la société régionale de transport de Siliana qui se tiendra jeudi 29 septembre 2023 à 9h à l'hôtel Thugga sis à Teboursouk - gouvernorat de Béja pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2020 et les conventions conclus.

3- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'année 2020 et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2020.

4- Quitus aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2020.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2020.

6- Fixation des jetons de présence pour les membres du conseil de l'administration.

2023R02110SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Sté Carthage Médical»

SA au capital de 9.600.000 DT

Siège : Zone touristique, Jinen El Ouest 5000 Monastir

Identifiant Unique : 1038331 B

Mesdames, Messieurs les actionnaires du «Carthage Médical» sont invités à assister à l'A.G.O. qui se tiendra le 8/10/2023 à 10h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Entérinement du retard de la convocation de l'AGO pour l'année 2022;

2. Lecture du rapport d'activité 2022;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022 ;

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes;

6. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;

7. Quitus aux administrateurs;

8. Fixation des jetons de présence ;

9. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025;

10. Elections des membres du Conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

11. Questions diverses.

2023S01034SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYCLINIQUE OKBA KAIROUAN

Société anonyme

Au capital de 5 460 000 Dinars

Siège social : Lotissement Dra El Amen 3129 Kairouan

MF : 0455036N/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POLYCLINIQUE OKBA KAIROUAN sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 23 septembre 2023 à 10 heures du matin, à l'hôtel Môvenpick Sousse et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard accusé dans la convocation de l'AGO;

2. Lecture des rapports du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022;

3. Approbation des états financiers de la société pour l'exercice 2022;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code de sociétés commerciales relatives à l'exercice 2022;

5. Approbation des rapports du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2022;

6. Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2022;

7. Exposé du nouveau plan de sauvetage de la société et son approbation;

8. Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2022 ;

9. Désignation des nouveaux membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025 ;

10. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025;

11. Affectation des résultats comptables de l'exercice 2022;

12. Délégation de pouvoir pour réaliser les publications légales requises;

13. Questions diverses.

2023S01043SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société POLYCLINIQUE OKBA KAIROUAN

Société anonyme

Au capital de 5 460 000 Dinars

Siège social : Lotissement Dra El Amen 3129 Kairouan

MF : 0455036N/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société POLYCLINIQUE OKBA KAIROUAN sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le

samedi 23 septembre 2023 à 12 heures, à l'hôtel Môvenpick Sousse et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription qui sont préparés en vertu de l'article 300 du CSC.

2) Augmentation du capital social de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription.

3) Délégation de pouvoir au conseil d'administration pour réaliser l'augmentation du capital;

4) Délégation de pouvoir pour réaliser les publications légales requises.

2023S01044SANB3

SOCIETE REGIONALE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE DE SFAX «SO.R.I.T.S.»

Société anonyme

Au capital de : 300.000 Dinars

Siège social : Rue Habib Maazoun Immeuble El Manar 2ème Etage - Entrée D - 3000 Sfax

Identifiant unique : 0004165 P

Messieurs les actionnaires sont convoqués à :

L'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Samedi 30 Septembre 2023 à dix Heures au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant;

- Approbation de l'Opération de la vente du siège social de la société.

- Changement du siège social de la société.

L'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le samedi 30 septembre 2023 à dix heures et demi au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant;

- La dissolution de la société, nomination liquidateur et fixation de ses honoraires.

- Questions diverses.

2023X01115SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCETE IMMOBILIERE TUNISIENNE S.A

Au capital de 150 000 dinars

6 Rue Lucie Faure Tunis

IU : 5577 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Tunisienne, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 29 septembre 2023 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Entérinement de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2022.

2) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022.

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2022 et affectation du résultat dudit exercice.

4) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2022.

5) Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

6) Approbation des conventions réglementées.

2023402135SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE "SADOK BEY"

SA au capital de 10.750.000 dinars

Siège social : Z.I. Bir Kassaa 2059 - Ben Arous

Identifiant unique : N°0001064X

Messieurs les actionnaires de la "MINOTERIE ET SEMOULERIE DE L'AVENUE SADOK BEY", sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 29 Septembre 2023 à 10 Heures au siège social de la société sis à la Z.I. Bir Kassâa - 2059 Ben Arous, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport d'activité du conseil d'Administration pour l'exercice 2022;

2/ Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes pour le même exercice;

3/ Approbation s'il y a lieu de ces rapports, et des états financiers du dit exercice;

4/ Quitus à donner aux administrateurs;

5/ Affectation du résultat de l'exercice 2022;

6/ Renouvellement du mandat des administrateurs;

7/ Questions diverses.

2023402145SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Hôtelière et Touristique

HOTEL IBN KHALDOUN

Société anonyme

Au capital de 4 200 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs,

Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique RNE : 0000738N

Affiliation CNSS : 64630 -28

Nous avons l'honneur d'inviter mesdames et messieurs les actionnaires à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 30 septembre 2023 à 10 heures, au siège social sis à l'immeuble SOFIDE Charguia II, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation au conseil d'administration pour l'acquisition des actions de la société,

- Lecture et approbation du rapport du conseil et du rapport spécial du commissaire aux comptes ;

- Réduction du capital social par voie d'annulation des actions effectivement acquises ;

- Délégation de pouvoirs au directeur général ;

- Modification corrélative de l'article six (6) des statuts.

- Pouvoirs pour formalités.

2023402171SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE REGIONAL DE PRODUCTEURS

DES FLEURS ET DES PLANTES PARFUMEES A NABEUL

"C.R.P.F"

Matricule Fiscal : 000 MN0010112N

Adresse : Immeuble URAP Rue Mongi Bali 8000 Nabeul

Capital : 20 000.000

En réponse à une deuxième convocation

1- La Société Mutuelle de Base Régional De Producteurs des Fleurs et des Plantes Parfumées informe tous ses adhérents de la tenue d'une assemblée générale ordinaire des années 2016 et 2017 prévue pour le lundi 25 septembre 2023 au siège de l'Union Régionale des Agriculteurs et de Pêche de Nabeul à 10h du matin pour débattre l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier des années 2016 et 2017

- Lecture du rapport du commissaire au compte des années 2016 et 2017

- Débat et approbation des rapports

- Déchargement des membres de conseil d'administration

- Mise à jour de la liste des adhérents

- Nomination de commissaire aux comptes pour les années 2018, 2019 et 2020

- Election total des membres du conseil d'administration.

2- Aussi la Société Informe tous ses adhérents de la tenue d'une assemblée générale ordinaire des années 2018, 2019 et 2020 à 11h du matin au même jour pour débattre l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier des années 2018, 2019 et 2020

- Lecture du rapport du commissaire au compte

- Débat et approbation des rapports

- Déchargement des membres de conseil d'administration

- Nomination de commissaire aux comptes pour les années 2021, 2022 et 2023

3- La tenue d'une assemblée générale ordinaire des années 2021 et 2022 au même jour à 12h pour débattre l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier des années 2021 et 2022

- Lecture du rapport du commissaire au compte des années 2021 et 2022

- Débat et approbation des rapports

- Déchargement des membres de conseil d'administration

Observation : Tous les rapports sont à la disposition des adhérents au siège de la société pour l'accès huit jours avant la réunion de l'assemblée.

2023R02114SODB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE BASE REGIONAL DE PRODUCTEURS

DES FLEURS ET DES PLANTES PARFUMEES A NABEUL

"C.R.P.F"

Matricule Fiscal : 000MN0010112 N

Adresse : Immeuble URAP Rue Mongi Bali 8000 Nabeul

Capital : 20 000.000

En réponse à une deuxième convocation

La Société Mutuelle de Base Régional De Producteurs des Fleurs et des Plantes Parfumées informe tous ses adhérents de la tenue d'une assemblée générale extraordinaire prévue pour le lundi 25 septembre 2023 au siège de l'Union Régionale des Agriculteurs et de Pêche de Nabeul à 12h pour débattre l'ordre du jour suivant :

- Diminution du capital social

- Le futur de la société mutuelle

- Diminution des membres du conseil d'administration.

2023R02115SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles « EL ETTIHED »

Siège social : Cité Ouled Chalbi, 9100 Sidi Bouzid

M.F : 0304423HNM000

Capital : 13950.000 DT

Messieurs les adhérents sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et annuelle qui aura lieu le 26 Septembre 2023 à partir de 9h à la salle des fêtes Lella El baya sidi bouzid, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election des membres du conseil.

- Pouvoirs pour formalités.

L'avis de convocation de l'AGO a été publié au bulletin officiel du registre national des entreprises le 31 Août 2023 sous l'annonce n°2023156133 et bulletin n°172.

2023X01116SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la Sté «huilerie ALAA ERRAHMEN» située à la route Sfax Awled Achour délégation Bouhajla du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°9081 en date du 16 juin 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à la route Sfax Awled Achour délégation Bouhajla du Gouvernorat de Kairouan conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de Bouhajla Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le Gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

Le public est informé que la Sté «Hamma de production d'huile d'olive à rmadhnia» située à Awled Farjallah Bouhadjla du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°8115 en date du 30 Mai 2023 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à Awled Farjallah Bouhadjla du Gouvernorat de Kairouan conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges de la délégation de Bouhajla. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le gouverneur de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mme Zohra Bent Mohamed Ben Ali Maatallah titulaire de la CIN n°04176086 déclare la perte du titre de propriété n°8915/09 pour le titre foncier n°45440 Ariana sis à Ennkhilette.

Suivant déclaration de la municipalité du palmarium daté du 23/8/2023.

Cette annonce a été parue au journal La Presse du 30/8/2023.

2023T00832DIVD2

Avis

Monsieur Maher Ben Taher Ben Mohamed Kamoun avise être propriétaire d'un lot d'une superficie de 588 m² sise à la route Saltania km 5.5 rue al wed Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01111DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2023402069VEPA1 parue au JORT n°100 du 29/8/2023 page 2053.

A ajouter à l'entête :

Avis de vente immobilière aux enchères publiques.

Le reste demeure sans changement.